

# Association de Bayen

## Camp enfants 2012

### Projet pédagogique

---

#### **Descriptif du séjour :**

- Il s'agit d'un séjour de vacances
- Organisme organisateur : Association de Bayen  
Place des Bouilleurs de crus  
33650 Saint Médard d'Eyrans
- Le séjour aura lieu du 23 au 30 juillet 2012, dans la grange de Bayen, à Sazos (65120).
- Nous accueillerons seize enfants, entre neuf et douze ans.
- L'équipe pédagogique sera composée de cinq adultes : deux intendants, un animateur stagiaire, une animatrice diplômée et une directrice.
- Ce séjour est avant tout un séjour de découverte des Pyrénées : l'activité principale sera donc la balade en montagne. Le thème de notre séjour est : « Le Moyen-Age dans les Pyrénées »
- Le prix du séjour est de 227 euros. De plus, les familles doivent être à jour de la cotisation annuelle de l'association, dont le montant est de 8 euros.

#### **Rappel du projet éducatif de l'association :**

L'Association de Bayen a pour but de permettre à chaque enfant, quels que soient les moyens financiers de sa famille, de partir en vacances. Pour pouvoir ouvrir les camps au plus grand nombre, l'Association emploie des animateurs et directeurs bénévoles...et passionnés de montagne, bien sûr !

En effet, l'Association de Bayen veut faire découvrir aux enfants le monde montagnard et ses spécificités (flore, faune, météorologie ...), ainsi que les plaisirs de la randonnée. Les séjours se déroulent dans une grange des Hautes Pyrénées, spécialement aménagée pour accueillir des groupes d'enfants, mais dont l'aspect originel (c'est une ancienne bergerie) a été soigneusement préservé, ce qui contribue au dépaysement des enfants et à leur immersion dans le milieu pyrénéen.

Les séjours organisés par l'Association de Bayen permettent aussi aux enfants de vivre une expérience de groupe, et les amènent à la prise de responsabilités et à la conquête de l'autonomie, en leur faisant partager non seulement les temps forts mais aussi les petites contraintes de la vie de tous les jours (vaisselle, balayage...).

## Les intentions éducatives de l'équipe pédagogique :

- Nous désirons amener les enfants à prendre conscience de la biodiversité du milieu montagnard, en leur faisant découvrir la faune, la flore et les paysages des Pyrénées.
- La découverte de la montagne suppose bien sûr un apprentissage du respect de la nature. Nous sensibiliserons les enfants à la nécessité de protection du milieu montagnard, et nous leur apprendrons à ne pas l'abîmer. Pour ce faire, nous emmènerons les enfants dans le Parc National au cours d'une des balades et nous leur expliquerons les règles de cet espace préservé.
- Nous ferons aussi découvrir aux enfants l'histoire des Pyrénées, et plus particulièrement durant la période médiévale. Pour ce faire, nous visiterons le château Sainte Marie et l'église des Templiers de Luz Saint Sauveur.
- Nous montrerons aux enfants comment s'orienter en montagne en les initiant à la lecture d'une carte IGN, et en leur apprenant à repérer les marques qui indiquent le GR 10 et celles qui rappellent que l'on se trouve dans le Parc National.
- Je pense qu'un Accueil Collectif de Mineurs peut apprendre aux enfants, en particulier à ceux qui n'ont jamais vraiment été séparés de leurs parents, à être plus autonomes en ce qui concerne la gestion de leurs affaires. La vie en communauté permet aussi aux enfants d'apprendre à respecter les adultes qui les encadrent et les autres enfants. Durant le séjour, nous mettrons en place un système de partage des tâches ménagères : nous ferons participer les enfants au service de table, à la vaisselle et au rangement, afin qu'ils apprennent à respecter le travail d'autrui et la propreté des lieux où ils vivent.

## Les activités :

Voici le programme de la semaine :

- Lundi 23/07 : Voyage en train. Arrivée et installation à la grange.
- Mardi 24/07 : Balade contée vers le château Sainte Marie et l'église dite « des Templiers » à Luz Saint Sauveur.
- Mercredi 25/07 : Activités manuelles le matin.  
Visite du « Donjon des aigles » l'après-midi.
- Jeudi 26/07 : Activité manuelle le matin. Départ à 14h pour le lieu du bivouac, à Héas.
- Vendredi 27/07 : Balade Troumouse-Estaubé, jusqu'au lac des Gloriettes.
- Samedi 28/07 : Accrobranche le matin. Piscine l'après-midi.
- Dimanche 29/07 : Shopping à Luz Saint-Sauveur. Grand jeu.
- Lundi 30/07 : Ménage et rangement. Voyage en train.

Ce programme n'est qu'indicatif, et pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques.

L'activité principale sera la marche en montagne. Deux balades sont prévues durant le séjour. Elles ont été choisies en tenant compte de l'âge et des capacités physiques des enfants. Les itinéraires seront reconnus au préalable par un membre de l'équipe d'animation.

La difficulté des balades sera progressive ; nous commencerons par une balade assez facile pour initier les enfants à la marche en montagne.

Il est toujours possible d'adapter la longueur des randonnées en fonction du rythme de marche des enfants. Rien n'est décidé d'avance, et nous tiendrons compte du niveau global du groupe en ce qui concerne la marche. Par ailleurs, nous formerons, si nécessaire, des petits groupes d'enfants accompagnés d'un animateur en fonction de leur vitesse de marche : tous les enfants pourront marcher à leur rythme. La fréquence et la longueur des pauses seront adaptées à la réaction des enfants vis-à-vis de la marche.

L'équipe pédagogique a choisi d'emmener les enfants au « Donjon des aigles », qui est un parc animalier dédié aux rapaces, afin qu'ils puissent découvrir ces oiseaux de plus près. Le spectacle et les explications des dresseurs leur permettront de mieux connaître ces animaux que l'on peut, pour la plupart, rencontrer en milieu Pyrénéen.

Nous avons aussi décidé de proposer aux enfants une activité d'accrobranche car il peut s'agir d'une totale découverte pour certains. De plus, cette activité se fait en pleine nature et permet de découvrir les arbres autrement. Plusieurs parcours de difficultés différentes sont proposés, de sorte que les enfants qui craignent de monter dans les grands arbres puissent s'initier à cette activité en empruntant un parcours spécialement adapté. Quoi qu'il en soit, aucun enfant ne sera obligé de participer à cette activité s'il ne le souhaite pas. L'accrobranche se fait en toute sécurité dans un centre agréé, et les enfants sont encadrés par des professionnels diplômés.

Le grand jeu sera organisé par les animateurs et aura lieu autour de la grange et dans le village, Sazos. Cela permettra aux enfants de découvrir ce petit village de montagne typique, tout en s'amusant.

Lors des temps libres à la grange, les enfants peuvent choisir librement ce qu'ils veulent faire. Il sera mis à leur disposition des fournitures de dessin, des jeux de société et du matériel sportif.

Chaque soir, une veillée est organisée après le repas. Les animateurs proposeront des petits jeux, des chants ou bien un grand jeu par équipes.

## **La vie quotidienne et le rythme des journées :**

### ➤ Les repas :

- ❖ Au petit déjeuner, les enfants auront du lait et du jus d'orange, des céréales, du pain, du beurre et de la confiture. Nous veillerons à ce que les enfants mangent suffisamment et prennent des forces pour la matinée.
- ❖ Les jours de balade, le déjeuner est un pique-nique en montagne. Il est le plus souvent constitué d'une salade composée, d'un morceau de fromage avec du pain, et d'un fruit. Les autres jours, le déjeuner est pris à la grange. Nous veillons à ce que les repas soient toujours équilibrés et adaptés à la dépense d'énergie de la journée. Nous tiendrons compte, bien entendu, des régimes alimentaires spécifiques ou des allergies qui nous auront été signalés.
- ❖ Tous les jours, les enfants auront un goûter dans l'après-midi. En outre, lors des randonnées, les enfants auront des encas dans la matinée, lors des pauses.

- ❖ Le dîner sera toujours pris à la grange, sauf le soir du bivouac. Même ce soir-là, les enfants auront un repas chaud.

➤ La santé et les soins :

- ❖ Si un enfant est sous traitement avant le camp, les parents nous remettrons son ordonnance et ses médicaments, et l'animateur chargé du suivi sanitaire se chargera d'administrer son traitement à l'enfant.
- ❖ L'animateur chargé du suivi sanitaire pourra, si besoin est, soigner les « petits bobos » et autres ampoules, et traiter les coups de soleil éventuels. Pour tout autre problème de santé, les enfants seront amenés chez un médecin.
- ❖ Etant donné le caractère sportif du séjour et les locaux dont nous disposons, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir des mineurs présentant des troubles graves de la santé ou un handicap moteur. Néanmoins, nous pouvons sans problème accueillir un enfant avec un handicap moins lourd, mais cela ne sera pas le cas cette année. Les enfants asthmatiques pourront être accueillis s'ils ont un traitement adéquat.

➤ L'organisation du temps :

- ❖ Le voyage : à l'aller nous prendrons le train à Bordeaux pour Lourdes, puis nous finirons le trajet en car. Au retour, nous irons en car jusqu'à Lourdes, où nous prendrons le train pour Bordeaux. Il y aura cinq accompagnants pour le voyage, quatre animateurs et la directrice.
- ❖ Le lever se fera à 7h30 ou à 8h00 les jours où nous devons partir en balade, afin de ne pas commencer trop tard la randonnée. Les autres jours, les enfants pourront se lever quand ils voudront entre 8h00 et 9h00. Le petit déjeuner sera alors servi entre 8h00 et 9h30. Cela laisse assez de temps dans la matinée pour une sortie ou une activité. L'équipe d'animation se lèvera au moins vingt minutes avant les enfants, afin d'être prêts pour accueillir les enfants.
- ❖ Le coucher se fera au plus tard entre 22h00 et 22h30, selon les jours. Cela permet d'assurer une bonne nuit de sommeil aux enfants, sans qu'ils aient l'impression de se coucher trop tôt.
- ❖ La communication avec les parents : nous souhaitons aider l'enfant à acquérir une certaine autonomie. De ce fait, nous préférons que les enfants évitent d'être trop en contact avec leurs parents. Les parents peuvent écrire des lettres à leurs enfants, mais ils ne doivent appeler à la grange que pour des cas exceptionnels.

Le directeur laissera un message chaque soir sur le site de l'association dans la rubrique « News Camp enfants », en racontant ce que les enfants ont fait dans la journée. Ainsi, les parents pourront avoir des nouvelles sans entrer en contact direct avec leur enfant, ce qui peut parfois le déstabiliser.

Nous préférons éviter que les enfants aient un téléphone portable. Dans le cas où ils en auraient un, un des animateurs le gardera, pour éviter la perte ou le vol, et le remettra à l'enfant si celui-ci ressent vraiment le besoin d'appeler ses parents.

- ❖ L'argent de poche : dans le trousseau et lors de la réunion avec les familles, nous préconisons une somme maximale d'argent de poche de 15 euros, pour éviter qu'il y ait un trop grand écart de moyens entre les enfants. Cela suffit amplement pour acheter des cartes postales et des souvenirs. Nous

recommandons aussi aux parents de donner à leurs enfants des enveloppes déjà timbrées et portant l'adresse du destinataire, pour être sûrs d'avoir la bonne adresse.

L'argent de poche de tous les enfants sera prélevé en début de séjour par les animateurs, et gardé en sureté, pour éviter la perte ou le vol. Il sera mis à la disposition de l'enfant les jours où nous ferons les achats.

- ❖ Il est demandé aux familles de donner à l'enfant assez de linge pour une semaine, car nous ne faisons pas de lessive, sauf cas exceptionnel. Un trousseau précis sera adressé aux familles.
  - ❖ Les enfants se doucheront le soir, entre 17h30 et 19h00, avant le repas. Ainsi, ils seront prêts plus vite le matin, et cela permet de ne pas les réveiller trop tôt. Ils se laveront les dents le soir avant de se coucher. Le matin, ils se livreront à une petite toilette.
  - ❖ Les enfants participeront à certaines tâches ménagères ; des « services » seront organisés, et chacun s'inscrira pour la journée dans un des « services ». Chaque jour, les enfants changeront de « service ». Ils seront mis à contribution pour mettre la table et la débarrasser, servir les autres à table, balayer la salle commune et faire la vaisselle. Les animateurs se répartiront dans les différents groupes pour montrer aux enfants comment faire et les aider.
- Le règlement intérieur : dès l'arrivée, les animateurs exposeront aux enfants les règles de sécurité, et leur montreront les endroits où ils n'ont pas le droit d'aller. Le règlement intérieur sera établi en collaboration avec les enfants, afin qu'ils suivent plus volontiers les règles instaurées en commun. L'équipe d'animation insistera sur l'importance du respect mutuel et de la politesse pour le bon déroulement de la vie en communauté. Les règles établies avec les enfants seront affichées dans la salle commune, afin que chacun puisse s'y référer plus facilement.

## **L'équipe d'adultes :**

- Composition de l'équipe :

BLANC Olivier, intendant  
BLANC Sylviane, intendante  
DUCLOS Thierry, animateur stagiaire  
FOURNIER Laura, titulaire du PSC1  
GAZEAU Lucile, directrice

Olivier et Sylviane s'occuperont de faire les courses, la cuisine et le ménage.

Laura, outre son travail d'animation, sera chargé du suivi sanitaire : elle remplira le cahier d'infirmerie, délivrera les médicaments sous ordonnance, et soignera les petites blessures de la vie quotidienne. Elle sera aussi chargée de la gestion du stock de l'infirmerie, et de la trousse à pharmacie.

Thierry sera chef de convoi lors des transports et s'occupera plus particulièrement d'initier les enfants aux beautés de la montagne, et de leur apprendre à se repérer.

Les deux animateurs seront chargés de proposer des animations aux enfants, de les surveiller et d'assurer leur sécurité, mais aussi de les aider à gérer leurs affaires au quotidien.

La directrice s'assurera de la sécurité et du bien-être de chacun, et remplira les tâches administratives et de gestion, tout en ayant un rôle actif dans la vie quotidienne, et en restant à l'écoute des enfants comme des adultes.

## **L'aménagement de l'espace :**

- La moitié des enfants (les garçons cette année) dormira dans une tente-dortoir où ils disposeront de lits. L'autre moitié dormira dans le dortoir situé au dessus de la salle commune. L'animatrice dormira avec les filles, et l'animateurs avec les garçons, au cas où les enfants auraient besoin d'eux pendant la nuit.
- Les repas seront pris dans la salle commune, où des tables seront installées aux heures des repas. Le reste du temps, la salle commune sera dégagée. Seules quelques tables resteront en place pour accueillir les diverses activités manuelles proposées aux enfants.
- La cuisine est un espace interdit aux enfants. Il est réservé à la préparation des repas.
- L'esplanade située devant la grange sera réservée aux jeux des enfants, en particulier aux jeux sportifs.
- Le dortoir et la tente-dortoir seront réservés dans la journée aux enfants qui désirent bénéficier d'un temps calme, lire, se reposer... Il ne s'agit pas d'un espace de jeu.
- L'accès aux douches et aux lavabos sera interdit au cours de la journée, excepté au moment de la douche et de la toilette, afin de ne pas salir excessivement les sols. Les enfants pourront se laver les mains à l'évier situé dans les sanitaires.